



DEMANDE DE SOUSCRIPTION - **2022-23***
MULTIRISQUE ASSOCIATIONS
Contrat groupe FFBA N°108138/R

ORIAS N° 09052772

SOUSCRIPTEUR

FFBA Fédération Française du Bénévolat Associatif

5 rue des Castors

68200 MULHOUSE

N° d'adhérent FFBA: _____

ASSOCIATION ASSUREE

Nom de l'Association : _____

Responsable de l'Association: _____ Fonction : _____

Adresse exacte _____

Code Postal: _____ Commune: _____

Téléphone: _____ Fax : _____ Email : _____

Représentant de l'Association: _____ Fonction : _____

Objet social de l'Association (Activités) _____ Sportives

Budget annuel : _____ (il s'agit du total des recettes de l'année précédente)

Nombre réel de salarié de l'association : _____

Je déclare souscrire le plan de protection suivant, à effet du: _____

*En cas de doute, activités multiples ou particulières : Contacter la FFBA qui se positionnera dans les 5 jours ouvrés.
Pour tout budget supérieur à 150 000€ et/ou 10 salariés, les ASL ou de coworking, les associations culturelles et hors classes 1 à 3, une étude tarifaire adaptée sera effectuée.*

Garantie de base

COTISATIONS TTC

Classe 1 soit 25 membres à 40 €
ou 50 membres à 59 €
ou 75 membres à 90 €
ou 100 membres à 110 €

Par tranche de 25 membres **en plus** soit Nb X 31 € = _____ €

Classe 2 soit 75 membres à 145 €
ou 100 membres à 170 €

Par tranche de 25 membres **en plus** soit Nb X 39 € = _____ €

Classe 3 (MAM) dont RC professionnelle : par enfant gardé Nb X 25 € = _____ €

Assurance des locaux (Option A)

Local 1 : Propriétaire Locataire Adresse : _____

Local 2 : Propriétaire Locataire Adresse : _____

Nombre de tranche de 100 m² au total : _____ x 40 € = _____ €

Assurance des biens mobiliers (Option B) (au-delà de 8 tranches, soumission à la compagnie d'assurance pour accord)

Local 1 : Adresse de dépôt : _____

Local 2 : Adresse de dépôt : _____

Nombre de tranche de 15 000€ de capital contenu, soit _____ x 25 € = _____ €

Tous risques informatique : (limité à un maximum de 4 tranches):

Nombre de tranche de 15 000€ du matériel à neuf, soit _____ x 25 € = _____ €

Tous risques instruments de musique :

Coût annuel TTC de la valeur à neuf des instruments, soit : _____ € x 1,50% = _____ €

OU Coût annuel TTC de la valeur à neuf des instruments, soit : _____ € x 2% = _____ €

(Y compris instrument des adhérents, cotisation minimum de 22 €)

Tous risques Vidéo, photo, son, lumières et groupe électrogène : (limité à un maximum de 10 tranches):

Nombre de tranches de 10 000€ du matériel à neuf, soit _____ x 55 € = _____ €

* PS: Pour les sportifs du 1-09 au 31 août de l'année suivante)

Assurance des accidents corporels des adhérents ou pratiquants :

Jusqu'à 300 adhérents ou pratiquants Nombre _____ x 2,- = _____ €
(Au-delà de 300 adhérents/pratiquants faire une étude)

Assurance optionnelle AUTO MISSION : (franchise, malus, dommages,...)

Prime de 35 NN par assuré Nb _____ x 35 € = _____ €

TITULAIRE : (A compléter impérativement)

Nom, Prénom	Date et lieu naissance	Adresse complète	N° immatriculation du véhicule utilisé
.....
.....

* **Annulation de manifestations:**

Manifestation jusqu'à 50 000€ dans locaux durs Montant des frais engagés : _____ € x 2% = _____ €

Manifestation jusqu'à 50 000€ en plein air Montant des frais engagés : _____ € x 2,5% = _____ €

Manifestation au-delà de 50 000€ des frais engagés : Nous consulter

Pour souscrire, obligation de compléter la fiche de renseignements « Risque annulation de manifestation »

Garantie chapiteaux: (Limitée à une valeur de 100 000 €)

Valeur du chapiteau : _____ € TTC Date de mise à disposition: du ___ / ___ au ___ / ___ / 2020

Pour une durée maximum de : 5 jours 15 jours 1 mois _____ nb mois supplémentaire.

(Voir tableau des tarifs)

Cotisation : _____ €

Assurance optionnelle Circulation des chars et défilés (en plus de la RC de base, classe 1)

Pour 1 défilé annuel avec un maximum de 20 chars à 155,-€ = _____ €

Pour 1 défilé annuel avec un maximum de 30 chars à 191,-€ = _____ €

Jusqu'à 3 défilés annuels avec un maximum de 20 chars à 235,-€ = _____ €

Jusqu'à 3 défilés annuels avec un maximum de 30 chars à 295,-€ = _____ €

Organisé par une autre association :

Jusqu'à 2 défilés annuels avec un maximum de 20 chars à 41,-€ = _____ €

Jusqu'à 5 défilés annuels avec un maximum de 20 chars à 56,-€ = _____ €

Jusqu'à 15 défilés annuels avec un maximum de 20 chars à 106,-€ = _____ €



NB : Pour couvrir les objets transportés sur les chars, souscrire l'option :

« Tous risques photo, vidéo, son, lumières et groupe électrogène »

Assurance optionnelle Biens exposés

Pour 2 expo.: 155 € ou 5 expo. par an : 380 € (Max. 10 000 € par expo.) = _____ €

Annulation/Interruption de séjours – Perte de bagages :

Coût annuel TTC des voyages : _____ € x 2% = _____ €

* **Assurance Protection Juridique :**

Association sans salarié : 40 € = _____ €

(Y compris GUSO-CEA)

Association avec salariés : 70 € = _____ €

Ajouter 5,- € par salarié dans l'association : soit Nb salarié _____ x 5 € = _____ €

TOTAL TTC

_____ €

* = Document complémentaire à fournir. **L'échéance du contrat est fixée au 31 décembre 2022 (31 août 2023 pour les sportifs).**

COMPOSITION DE L'ADHESION – SIGNATURE

- Le présent bulletin est souscrit pour la période courant de la date d'effet jusqu'au **31.12.2022**. (ou 31-08-2023 pour les sportifs)
Il ne sera renouvelé qu'à la demande expresse de l'assuré et après remise d'une nouvelle adhésion.
- Le souscripteur reconnaît avoir reçu la notice d'information destinée aux associations et adhérents.
- Les garanties sont acquises sous réserve d'acceptation de la demande.

Ci-joint règlement de la cotisation

- Prélèvement SEPA (plus simple, joindre le formulaire rempli)
- Virement IBAN FR76 1470 7508 2033 2217 1540 307 BIC : CCBFRPPMTZ
- Chèque bancaire à l'ordre de FFBA

(Merci de mentionner votre N° d'adhérent ou le nom de l'association)

Fait le _____ 20_____

LE SOUSCRIPTEUR :

signature :

Vous pouvez aussi souscrire en direct sur le site de la FFBA : www.benevolat.org rubrique « Assurances »

ou encore sur l'application mobile : **FOXASSO**